

Conditions Générales de Ventes **du traiteur A TIRE L'HARICOT :**

PRÉAMBULE:

Sauf stipulation contraire, les présentes conditions générales de vente régissent toutes les commandes effectuées entre l'entreprise A Tire L'Haricot, 16800 Soyaux et le Client.

En validant le devis, le Client déclare accepter les termes de celui-ci ainsi que conditions générales de vente et déclare avoir la capacité de conclure un contrat avec le vendeur.

A Tire L'Haricot se réserve la possibilité de modifier ses conditions générales de vente à tout moment sans préavis: les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Article 1 : Application des Conditions Générales de vente

Toute commande ou réservation est définitivement enregistrée par A Tire L'Haricot que lorsqu'elle a été confirmée par écrit et **Devis signé et daté par le client et le traiteur ; après versement de 25% d'acompte du montant TTC du devis.**

La date butoir de confirmation du devis est communiquée lors de l'envoi de celui-ci. Les prix et l'engagement de réalisation de A Tire L'Haricot deviennent caducs si l'accord arrive après cette date.

Article 2 : Acompte et annulation / modification

Pour une annulation partielle ou complète, ou de report de commande faite par le client moins de 7 jours avant la commande, les acomptes versés seront conservés par le traiteur.

Passé cette date, aucune remise ne pourra être réclamée en cas de changement du nombre de convives.

Toute annulation par le Traiteur de la prestation commandée, et sauf en cas de force majeure (décès, fortes intempéries, routes barrées...), entraînera le remboursement de l'acompte versé par le client, dans les conditions légales, à l'exclusion de toute autre indemnité.

Article 3 : Prix

Sauf stipulation contraire, les prix applicables (TTC) à la commande sont ceux en vigueur à la date d'émission de la commande.

A Tire L'Haricot accepte les commandes à partir de 30€ (sous réserve de disponibilités des produits). Celles-ci sont à venir récupérer sur les marchés ou je suis présente ou sur mon lieu de travail à Soyaux (adresse communiquée au moment de la commande).

Je livre vos commandes à partir de 100 €, si je suis prévenu au moins 5 jours ouvrés à l'avance.

Ces prix concernent uniquement le prix des repas ; livraison, vaisselle et service non compris.

Transport : Si la distance est supérieure à 10 km aller de Soyaux par véhicule. Le budget déplacement est facturé et clairement notifié sur le devis.

Vaisselle : Dans un souci écologique, la vaisselle fournie est non jetable et consignée.

Un chèque de caution vous sera demandé. Le montant sera clairement notifié sur le devis et est variable en fonction de la quantité de vaisselle prêtée.

Comme la livraison, la reprise de la vaisselle est offerte à partir de 100€. Pour toute commande en dessous de ce montant, elle sera facturée dans le prix du transport.

Service : Si nécessaire pour une commande traiteur, A Tire L'Haricot peut rester sur place après l'installation des plats, pour servir les convives. Le prix de ce service est sera compté comme supplément. Son coût sera notifié sur le devis.

Article 4 : Hygiène et reprise

Il est rappelé que les marchandises doivent être conservées au frais (température requise : +4°C) jusqu'au moment de la consommation qui doit s'effectuer dans les 12 heures qui suivent la livraison. Il échoit au client de prévoir un mode de conservation ad hoc des denrées.

A Tire L'Haricot décline toute responsabilité sur les risques encourus par ses clients qui ne respecteraient pas ces consignes de sécurité alimentaire.

La loi oblige à détruire ou à jeter à l'issue de la réception, tous les produits présentés aux consommateurs ou réchauffés.

En conséquence, A Tire L'Haricot se dégage de toute responsabilité sur les risques encourus dans le cas où le client conserverait les produits restants.

Par mesure d'hygiène, aucune marchandise ne pourra être ni reprise ni échangée.

Article 5 : Responsabilité :

A Tire L'Haricot dégage également sa responsabilité sur des oublis ou des erreurs concernant des menus adaptés à votre demande de type : allergique, sans sel,... La responsabilité du traiteur ne pourra en aucun cas être recherchée en cas de problème liés à ces allergies ou intolérances etc....

A Tire L'Haricot est tenu à une obligation de moyens et non de résultats et ne pourra donc être tenu pour responsable d'une mauvaise mise en œuvre des produits (présentation, conservation, réchauffage, retard...) dues à un dépassement des horaires de la réception établis, une masse électrique insuffisante, de mauvaises conditions de mise en œuvre du lieu...(liste non exhaustive).

Article 7 : dégradation

Il est rappelé au client qu'il est responsable de toute dégradation, casse ou disparition de nos matériels.

La non-restitution d'une partie du matériel, quelle qu'en soit la cause, entraînera l'encaissement du chèque de caution préalablement donné au traiteur. Une facture de casse ou de perte sera alors adressée au client afin de justifier de l'encaissement du chèque de caution.

Article 8 : Facturation et Pénalités

Le solde est à régler à réception de la facture (hors exceptions écrite par nos soins).
En cas de retard de paiement, il sera appliqué une pénalité selon la loi n° 92-1441 du 12/1992.

Toute somme non payée à l'échéance entraînera :

- Le paiement d'intérêt de retard au taux légal à 2 fois les intérêts moratoires, conformément à la réglementation applicable.

Ces intérêts courront jusqu'au paiement effectif encaissé.

Les pénalités seront appliquées si les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture.

Article 12 : Litiges

En cas de litige sur l'exécution et/ou l'interprétation des présentes conditions générales de ventes, les tribunaux seront seuls compétents et ce, même en cas d'appel de garantie et de pluralité des défendeurs.

À défaut de règlement amiable, les litiges seront de la seule compétence du tribunal d'Angoulême.
Pour faire servir et valoir ce que de droit.